



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, à 17 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 20 mai 2025

Étaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, DEUIL Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, GIRAUD Roger, VINCENT Denise

Étaient excusés : JOUANNEAU Fanny, JOUANNY Michèle (pouvoir à MICHEL Bernard), SAUNIER Jean-Marc (pouvoir à PHILIPPE Francine),

Étaient absents : VENERA Christophe, BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 6

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

Délibération n° 2025/30 : Acquisition de la parcelle A435

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment l'article L1111-1 relatif aux acquisitions amiables,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les bâtiments de la Combe ont été construits sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés. Afin de permettre la restructuration de ces bâtiments, il s'avère nécessaire d'en maîtriser le foncier. Aussi, il a engagé des discussions avec ces propriétaires et formulé des propositions financières.

Monsieur le Maire propose d'acquérir la parcelle cadastrée A435 d'une surface de 783 m² au prix de 7 830 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée A435 d'une surface de 783 m² au prix de 7 830 €.

DIT que l'acte authentique sera établi par Maître FERRIEUX Delphine, Notaire à Le Bourg d'Oisans (Isère).

DIT que les frais relatifs à cet achat sont à la charge de la Commune.

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date de publication :

28 MAI 2025

